



Raphaël Dalmas



Margot Blondel



Lucile Mazoué



Alma Nicolai

POSITIONNEMENT

Nous sommes un cabinet d'avocats composé d'une douzaine de personnes, engagé pour accompagner ses clients dans leur stratégie et leur développement. Nous concevons des solutions sur mesure pour anticiper leurs besoins et les soutenir dans leurs projets.

Forts d'une culture anglo-saxonne, nous allions un savoir-faire hautement qualifié à une ouverture sur le monde. Nous faisons preuve de diligence et de ténacité dans la protection des intérêts de nos clients.

Nous intervenons principalement dans le cadre de dossiers ayant une dimension internationale, en France et à l'étranger et pour lesquels nous travaillons étroitement avec des cabinets étrangers.

Nous accompagnons des grands groupes, des PME, family offices et investisseurs dans le cadre de tous types d'opérations de croissance externe, développement et réorganisation.

Nous accompagnons également des fonds d'investissement et des entreprises de croissance dans le cadre d'opérations d'acquisitions avec effet de levier et de capital-investissement.

Nous travaillons de façon parfaitement intégrée avec notre équipe IP/IT.

ÉQUIPE

Associé en charge de la pratique, Raphaël Dalmas est avocat à la Cour et au barreau de New York. Avant de fonder Astura en 2012, Raphaël a travaillé pendant plus de 7 ans au sein du cabinet Debevoise & Plimpton LLP à Paris et à New York. Il est Co-Chair du comité des fusions acquisitions de la section internationale de l'American Bar Association.

ACTIVITÉS

FUSIONS-ACQUISITIONS

- Opérations sur titres de sociétés cotées ou non cotées
- Cessions d'actifs
- Fusions et réorganisations
- Joint-ventures et partenariats stratégiques
- Contrôle des investissements étrangers
- Gouvernance, relations entre actionnaires

PRIVATE EQUITY

- LBO
- Venture capital
- Opérations de build-up
- Management packages

CONTACT

Raphaël Dalmas : rdalmas@astura.fr